Résidence FOCH
Conseil Syndical Secondaire

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE du 23 septembre 2024

Etaient présents : Geneviève CEROVIC - Marie-Claude CHEVRIER - Marc COULAUD -Thierry GEORJON - Alain LEGRAND - Linda POUPLIER

1. **ASSEMBLEE GENERALE DU 07.11.2024**

Elle se tiendra cette année dans les locaux de la Gérance ; du co-voiturage sera proposé pour permettre au plus grand nombre d'y assister

Les principales résolutions portent sur les toitures de nos immeubles :

- **Réfection des acrotères**
- **Augmentation du FTO de 15 %** afin de provisionner assez rapidement le prix d'une toiture qui s'élève à environ 100 000 € par bâtiment

Vu l'importance de ces travaux, l'architecte sera présent pour les expliquer et répondre à toutes les questions.

A l'issue de la réunion, votre Conseil Syndical Secondaire sera heureux de partager un pot amical avec les participants. MERCI DE PREVENIR Linda POUPLIER au 0621024311 de votre présence ou pas à ce pot.

2. **TRAVAUX PISCINE**

Ceux-ci commenceront le 30 septembre 2024. A cet effet, le peuplier situé au-dessus du club-piscine a été abattu afin de permettre l'accès à la piscine de l'entreprise chargée des travaux.

Le club-piscine aussi a été largement débarrassé des meubles et objets inutiles !!

Enfin, il convient de préciser que ***ces travaux d'importance, entraîneront des nuisances (bruit des marteaux piqueurs) pour les appartements riverains***. Le planning des travaux sera affiché dans les ascenseurs.

3. INTERVENTION DE LA SOCIETE ETAIR

Celle-ci devait mi-septembre finir le nettoyage des marbres notamment à LALO et combler les fissures entre les plaques de marbre qui pourraient provoquer des fuites d'eau dans certaines vérandas.

Mme ARCIER relance le Syndic et l'architecte afin d'obtenir une date certaine.

4. REUNION DU CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL

- ***Géothermie*** : Fin du forage le 15 octobre ; nous saurons à cette date si la température de l'eau est bien telle qu'attendue soit 61 degrés. Le démarrage est toujours prévu entre février et avril 2026.
- ***Deux commissions vont être mises en place*** : une pour améliorer le site internet de PARLY 2 et une deuxième pour les espaces verts.
- ***Recharge des voitures électriques*** : dossier pris en charge dans la Commission Technique (présidée par G. DESCOMBES), par Gilles LATURNUS, aidé par Thierry GEORJON membre de la commission et le concours de J.F. Le DRIAN. Les grands principes d'architecture ont été définis avec ENEDIS. Le droit d'entrée fixé par ENEDIS pour les demandeurs sera autour de 400€, auquel il faudra ajouter le prix de la borne. Seuls les propriétaires qui veulent se raccorder paieront (aucune imputation aux syndicats principal et secondaire). Un recensement des copropriétaires demandeurs sera prochainement lancé. La convention cadre sera présentée pour validation à l'AG du SP de juin 2025.

5. ASCENSEURS

L'audit des ascenseurs de Parly II qui est fait tous les 3 ans devrait intervenir fin 2024 et concernera les Sociétés OTIS, KONE (notre Société de maintenance) et la Société SCHINDLER. Un appel d'offres pour la maintenance devrait être lancé à la suite en 2025.

Nous profiterons de cet audit pour étudier la possibilité de mettre en place des portes d'ouverture coulissantes moins lourdes à manipuler.

6. PROCHAINE REUNION DU C.S.S.

La PROCHAINE REUNION qui aura lieu le 02 décembre 2024 à 20 heures se tiendra dans les locaux du C.S.P.